

Élections
professionnelles

L'École que
nous voulons



27 NOVEMBRE
AU 4 DÉCEMBRE
2014

Le second degré doit relever le défi de mener l'ensemble d'une génération à un haut niveau de formation et de qualification. Le SNES-FSU défend la spécificité et l'unité du second degré structuré par les disciplines scolaires, à l'opposé de tout projet du type « école du socle ».

» Donner un avenir au collège et construire un lycée démocratique

- ◆ Penser une **culture commune pour tous**, fondée sur des savoirs, permettant la formation personnelle et citoyenne, et l'insertion professionnelle et dans la société

- ◆ Écrire les programmes en cohérence, **priviliégiant le sens** à l'empilement des savoirs

- ◆ Approfondir le dialogue entre le premier et le second degré et entre le collège et le lycée pour **améliorer les conditions d'entrée en Sixième et en Seconde** des élèves

- ◆ **Articuler les deux finalités de l'évaluation des élèves** : au service de leur formation et pour l'obtention des diplômes

- ◆ Diversifier l'offre de formation et **reconnaître les spécificités des trois voies du lycée** pour scolariser au lycée l'ensemble d'une génération

- ◆ **Faire vivre une orientation scolaire** affranchie de l'urgence des choix immédiats et des stéréotypes

- ◆ **Développer les vies scolaires**

Élections
professionnelles
du 27/11 au 4/12/2014

**JE VOTE SNES
JE VOTE FSU**



ENSEMBLE,
POUR REVALORISER
LE SECOND DEGRÉ

» Améliorer les conditions de travail

- ◆ Garantir aux équipes les moyens de **diversifier leurs pratiques dans des classes moins chargées** et développer la formation continue des personnels

- ◆ Donner du temps aux personnels pour le **travail collectif dans le respect de la liberté pédagogique** et des missions

- ◆ **Réduire les inégalités** entre établissements par une carte scolaire repensée pour assurer partout la **mixité sociale et scolaire**

» Relancer l'éducation prioritaire

- ◆ **Réduire les effectifs de classe**

- ◆ **En finir avec les logiques de déréglementation**, en particulier du dispositif ÉCLAIR

- ◆ Respecter **l'initiative des personnels**, notamment dans l'utilisation de la pondération en REP+

- ◆ Favoriser la diversité des approches pédagogiques et **développer les possibilités de dédoublements et de travail en groupes**

- ◆ Accorder aux personnels des **avantages en terme de salaires**, de carrières et de mutation tout en préservant l'équilibre du barème pour le mouvement

Élections professionnelles du 27/11 au 4/12/2014

JE VOTE



JE VOTE



**ENSEMBLE,
POUR REVALORISER
LE SECOND DEGRÉ**